

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

8 MAI 2019

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au centre récréatif Aimélacais et à l'heure habituelle des séances mercredi le 8^{ième} jour de mai 2019. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Jo-Annie Boulianne, Monique Gravel, Marc-André Lussier, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h.

2019-05-27

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

2019-05-28

3. SOUMISSIONS REÇUES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME MULTIFONCTIONNELLE.

ATTENDU QU'un appel d'offre publique a été effectué le 4 avril 2019 pour la construction d'une plateforme multifonctionnelle # 115030-00013;

ATTENDU QUE les soumissions reçues, incluant les taxes, sont les suivantes :

- 9235-0040 Québec inc. Constructions MP au montant de 181 867.00\$;
- Fernand Harvey et Fils inc. au montant de 252 945.00\$;
- Simtrex inc. au montant de 166 205.14\$;
- PointCo au montant de 207 196.53\$;

ATTENDU QUE l'analyse de la conformité des soumissionnaires a été effectuée par Monsieur Philippe Harvey, ingénieur, de Harp consultant;

ATTENDU QUE Monsieur Philippe Harvey, ingénieur, de Harp consultant, recommande aux membres du conseil d'accepter la plus basse soumissions soit celle Simtrex inc. au montant 166 205.14\$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs accorde le contrat au plus bas soumissionnaire soit à Simtrex inc. au montant de 166 205.14\$, incluant les taxes applicables.

2019-05-29

4. OFFRES DE SERVICES REÇUES POUR EFFECTUER LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES SOLS ET DES MATÉRIAUX LORS DES TRAVAUX CHEMIN DU LAC NAIRNE.

ATTENDU QU'une demande d'offres de services professionnels a été effectuée pour le contrôle de la qualité des sols et des matériaux lors des travaux chemin du lac Nairne;

ATTENDU QUE les offres reçues, sont les suivantes :

- Englobe Corp. au montant de 15 584.00\$ taxes en sus;
- FNX – inno. au montant de 16 497.40\$ taxes en sus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de Englobe Corp pour effectuer le contrôle de la qualité des sols et des matériaux lors de la réfection du chemin du lac Nairne – Phase 1 et ce, pour un montant de 15 584.00\$ plus les taxes applicables.

2019-05-30

7. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 19h12.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 8 mai 2019, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.